

Le Coquesillon



PRÉSENTATION DU BUDGET 2022

Chères citoyennes,
Chers citoyens,

Nous sommes fiers de vous présenter aujourd'hui, le fruit du travail de votre conseil et surtout, de toute une équipe. Je tiens donc à souligner l'apport considérable de notre directrice générale par intérim, madame Nancy Bérubé, qui depuis plusieurs semaines, cumule les tâches de directrice générale et de directrice générale adjointe, de monsieur Gilles Langlois, directeur des Travaux publics et du service incendie, de madame Mélissa Michaud, coordonnatrice aux loisirs, de madame Carmen Potvin, commis-comptable, de madame Stéphanie Lévesque et de madame Nicole Leblanc, secrétaires, ainsi qu'à tous les employés qui ont collaboré de près ou de loin afin que nous puissions atteindre nos objectifs d'équilibre budgétaire.

Lors de la dernière campagne électorale, nous avons dans notre programme, présenté par la majorité des membres du conseil, annoncé certaines actions que nous souhaitons mettre en place, en autres, l'abolition des jetons de présence (75 \$ par rencontre), avec création d'un poste budgétaire spécifique pour que la population puisse soumettre au conseil, des projets communautaires. Nous vous le présentons dans ce budget.

Nous sommes aussi tout à fait conscients des difficultés engendrées par la pandémie de la COVID-19 et ses impacts sur l'ensemble de nos familles, que ce soit au niveau économique, physique ou psychologique. Nous avons aussi considéré important, de tenir compte de cette réalité et que celle-ci se répercute sur notre budget.

Alors, malgré la hausse des prix à la consommation, malgré les augmentations salariales de nos employés (2 %), malgré la hausse des coûts pour la Sûreté du Québec, malgré les augmentations faramineuses des coûts de l'essence, nous sommes fiers de vous présenter un budget équilibré avec des revenus de 4 827 566 \$ et des dépenses de 4 827 566 \$, ce qui représente une augmentation de 1,83 % du budget de 2021.

À cette fin, le conseil municipal gèle le taux de la taxe foncière pour 2022. C'est pour la population de Sainte-Luce, une deuxième année du gel de la taxe foncière, soit 0,996 \$ par 100 \$ d'évaluation.

Certains postes vacants, des activités annulées dû à la COVID-19, nous permettent de vous présenter ce budget. Une année de répit, car nous savons qu'en 2023, le début du remboursement du règlement d'emprunt pour les travaux des rangs 3 Est et Ouest nous obligera à ajuster notre taux de la taxe foncière.

Les tarifs de services quant à eux seront ajustés au coût réel pour les citoyens concernés.

À titre d'exemple, pour une résidence, voici les tarifs qui s'appliqueront :

Pour 3 services, aqueduc (135,39 \$), égout (113,10 \$) et matières résiduelles (202,81 \$), soit 1,04 \$ par semaine, ce qui représente une augmentation totale de 54 \$ pour une résidence qui bénéficie de ces services.

Comme nous l'avons déjà mentionné, l'augmentation des matières résiduelles par la MRC de La Mitis de 53 000 \$ nous oblige à augmenter cette taxe de services. Nous n'avons pas le contrôle sur cette augmentation si ce n'est que de travailler ensemble, collectivement, à diminuer nos déchets et à augmenter le recyclage et le compostage. Les MRC de La Mitis, Matapédia et Matane travaillent afin d'avoir notre propre site d'enfouissement en 2024, ce qui amènera des économies d'échelles, nous l'espérons, revenir à un coût moins onéreux.

Nos surplus, notre fonds de roulement et différents projets que nous vous présenterons dans les prochains mois, nous permettront d'atteindre ces objectifs. Nous voulons que notre municipalité soit prospère, rayonnante, invitante, et où il fait bon vivre.

Solidairement,

Micheline Barriault, maire

PLAN D'ACTION 2022

(RÉSUMÉ)

- Améliorer l'offre des loisirs et sports (projet «skatepark», offre de sports nautiques et vélos, utilisation maximale des patinoires);
- Animer le milieu de vie (implantation d'un café à la salle Louis-Philippe-Anctil, offre de loisirs et d'événements culturels, circuit patrimonial);
- Mise en place d'un processus d'accueil pour les nouveaux citoyens;
- Reconnaître l'action bénévole, mettre en place une politique pour subvention aux projets communautaires, mise en place des comités avec les citoyens;
- Mise en place d'outils de communication (site Web, page Facebook, Le Coquessilon 1 fois par mois par la poste, diffusion des séances du conseil, politique de déneigement, informations par la Sûreté du Québec pour les fermetures de routes lors des tempêtes);
- Mise en place de la politique «Municipalité amie des aînés»;
- Projet pilote permettant l'installation de roulottes sur les terrains non construits;
- Mise en place d'une structure afin que le conseil soit informé de l'ensemble des dossiers soumis à la municipalité;
- Réorganisation du poste au développement, élaboration d'une politique d'achat local, table de concertation des organismes qui font la promotion de Sainte-Luce, mise en fonction de la Corporation de développement et de mise en valeur de la Municipalité de Sainte-Luce, travailler à l'implantation de nouveaux commerces, industries, améliorer l'offre de logements, analyse des sites potentiels pouvant accueillir de nouveaux quartiers résidentiels et supporter les entrepreneurs dans leurs projets;
- Mise en place du plan d'intervention pour améliorer la circulation et la sécurité routière, piste cyclable entre les secteurs de Sainte-Luce et Luceville;
- Rajeunir et entretenir nos infrastructures, mise en valeur du quai de Sainte-Luce, poursuivre le plan d'embellissement, maintien d'une toilette publique sur une base annuelle dans l'anse et une toilette saisonnière au Marché public;
- Finaliser les travaux du Comité environnement pour présentation à la population d'une politique et plan d'action, maintien de notre adhésion à Mission 1000 tonnes, supporter le parc fruitier et le jardin communautaire;
- Évaluation du projet du ministère de la Sécurité publique sur la recharge de plage, consultation des citoyens, vente des maisons à être déplacées;
- Mise en place de moyens d'autofinancement pour le développement touristique (stationnements payants, taxe touriste, etc.), assurer la propreté de la plage, entretien des infrastructures, recherches de subventions et de financements pour le projet de développement dans l'Anse-aux-Coques, organisation d'activités favorisant la rétention des touristes, rapatriement à la municipalité de l'activité des Sculpturales et assurer l'entretien et la rotation des sculptures.

PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS 2022 - 2023 - 2024

	Titres	Année 2022	Année 2023	Année 2024
1	Mise aux normes de la caserne de pompiers située au 67 rue St-Pierre Est		À déterminer	
2	Refaire les postes de chloration, secteurs Sainte-Luce et Luceville	À déterminer		
3	Réaménagement du dégrilleur secteur Luceville	À déterminer		
4	Exploitation du lot 3 464 849 pour nouvelles captations d'eau potable	À déterminer		
5	Égout sanitaire rue du Boisé	À déterminer		
6	Ciblage et réalisation du plan directeur d'aménagement du secteur de l'Anse-aux-Coques	À déterminer	À déterminer	À déterminer
7	Transformation d'un espace culturel et communautaire au 59 rue Saint-Laurent	À déterminer		
8	Bollards pour pistes cyclables route 298	5 000 \$		
9	Tapis de sol pour le gymnase	1 370 \$		
10	Achat de terrain permettant le développement résidentiel et économique	À déterminer		
11	Mise à niveau de la plage de l'Anse-aux-Coques	En cours		
12	Recharge de plage phase 2 (Eider)			
13	Camion incendie			
14	4 Bunkers (1) 3 appareils respiratoires + 3 facials (2)	9 300 \$ (1)		31 500 \$ (2)
15	Achat d'un camion 10 roues + équipement de déneigement		300 000 \$	
16	Programmation des réparations de pavage/ Inspection des infrastructures /calendrier des priorités	À déterminer	À déterminer	À déterminer
17	Phase 2 de la réfection du rang 3 Est	À déterminer		
18	Refaire les panneaux d'entrées routes 132 Est et Ouest et en installer sur la route 298 et les rangs	À déterminer	À déterminer	À déterminer
19	Réfection de la toiture au 59, rue Saint-Laurent	130 000 \$		
20	Améliorer la circulation sur les rues Eudore-Allard et Tibo	À déterminer		
21	Télémetrie poste de pompage PPI secteur Sainte-Luce	6 900 \$		
22	Mise à niveau du système de communication radio pour le service des incendies (Matanie / Matapédia / Mitis)	16 800 \$		
23	Aménagement du quai	À déterminer		
24	Réfection de la rue des Érables, prolongement du trottoir de la rue Langlois jusqu'au 104, route du Fleuve Ouest et accotements asphaltés sur la route du fleuve et trottoir secteur Luceville	À déterminer	À déterminer	À déterminer
25	Refaire le site web	À déterminer		
26	Toilette fixe saisonnière au marché public	15 000 \$		
27	Finaliser le réaménagement du garage des travaux publics pour respecter les normes de la CNESST	10 000 \$		
28	Piste de skate, trottinette et BMX	À déterminer		
29	Remplacement d'une camionnette de service au département des travaux publics			À déterminer
30	Matériel pour assurer la sécurité routière sur tout le territoire	10 000 \$	10 000 \$	10 000 \$
31	Achat de matériel pour la mise en place de stationnements payants dans le secteur de l'anse	À déterminer		
TOTAL		204 370 \$	310 000 \$	41 500 \$

	BUDGET 2021	BUDGET 2022
REVENUS		
TAXES	(3 557 037.00 \$)	(3 704 492.00 \$)
PAIEMENTS TENANT LIEU DE TAXE	(54 938.00 \$)	(61 405.00 \$)
TRANSFERTS	(385 206.00 \$)	(417 579.00 \$)
SERVICES RENDUS	(59 584.00 \$)	(72 426.00 \$)
IMPOSITION DE DROITS	(147 500.00 \$)	(187 000.00 \$)
AMENDES ET PÉNALITÉS	(19 000.00 \$)	(33 000.00 \$)
INTÉRÊTS	(14 500.00 \$)	(13 000.00 \$)
AUTRES REVENUS	(412 551.00 \$)	(338 664.00 \$)
TOTAL REVENUS	(4 650 316.00 \$)	(4 827 566.00 \$)
CHARGES		
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	812 745.00 \$	795 276.00 \$
SÉCURITÉ PUBLIQUE	534 948.00 \$	568 953.00 \$
TRANSPORT	941 798.00 \$	1 002 318.00 \$
HYGIÈNE DU MILIEU	768 961.00 \$	819 281.00 \$
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE	4 194.00 \$	6 442.00 \$
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉV. ■ PROJETS COMMUNAUTAIRES	204 761.00 \$	195 922.00 \$
LOISIRS ET CULTURE	0.00 \$	30 000.00 \$
FRAIS DE FINANCEMENT	516 126.00 \$	521 389.00 \$
	216 189.00 \$	179 824.00 \$
TOTAL CHARGES	3 999 722.00 \$	4 119 405.00 \$
EXCÉDENT (DÉFICIT) AVANT CONCILIATION	(650 594.00 \$)	(708 161.00 \$)
CONCILIATION À DES FINS FISCALES		
FINANCEMENT - REMBOURSEMENT DETTE LONG TERME	674 900.00 \$	644 500.00 \$
AFFECTATIONS - SURPLUS/FONDS LOCAL/RUE CARON/ SOLDE DISP. RÉG. EMPR.	(90 483.00 \$)	0.00 \$
AFFECTATIONS - RÉSERVES FONDS LOCAL/REMB. FDR	66 177.00 \$	63 661.00 \$
TOTAL CONCILIATION À DES FINS FISCALES	650 594.00 \$	708 161.00 \$
TOTAUX DES REVENUS	(4 740 799.00 \$)	(4 827 566.00 \$)
TOTAUX DES DÉPENSES	4 740 799.00 \$	4 827 566.00 \$

Budget 2022
Répartition des dépenses

Fonctions	Montant	%
Administration générale	713 779 \$	14.79%
Police	243 912 \$	5.05%
Incendie / Sécurité civile / Brigadiers	316 694 \$	6.56%
Transport (Voirie/déneig./éclairage de rues)	932 726 \$	19.32%
Eau / égout	347 521 \$	7.20%
Matières résiduelles	128 605 \$	2.66%
Cours d'eau	14 193 \$	0.29%
Santé bien-être (Participation OMH et MADA)	6 442 \$	0.13%
Urbanisme	86 473 \$	1.79%
Tourisme	30 588 \$	0.63%
Promotion et Développement économique	80 035 \$	1.66%
Loisirs et culture	480 475 \$	9.95%
Frais de financement (Refinancement régl. emprunts)	30 540 \$	0.63%
Remboursement des règlements emprunts	793 784 \$	16.44%
Remboursement au fonds de roulement	63 661 \$	1.32%
Total des quotes-parts à la MRC de la Mitis de tout les départements	558 138 \$	11.56%
Total	4 827 566 \$	100.00%

